

## repenser.

### Repenser le rendement du compte des contrats avec participation de la Sun Life

La Sun Life gère l'actif détenu dans le compte des contrats avec participation de manière à générer des rendements à long terme et à réduire la volatilité.

#### Pour générer des rendements à long terme intéressants, nous procédons ainsi:



Nous **misons** sur la solidité de notre leadership dans le domaine des placements privés à revenu fixe.



Nous **mettons à profit** la portée mondiale de notre conseiller en gestion de placements immobiliers (Bentall Green Oak).



Nous construisons un portefeuille diversifié composé d'actions tant de sociétés ouvertes que fermées.



Nous **gérons** la duration et la qualité du crédit de nos placements dans les titres à revenu fixe afin d'atteindre nos objectifs à long terme.

Nous réduisons au maximum la volatilité du taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) grâce à notre méthode d'uniformisation des rendements. Cette méthode a permis à la Sun Life d'obtenir le plus faible écart-type (volatilité) à long terme pour son TIBP par rapport à tous les assureurs concurrents au Canada<sup>1</sup>.

#### Plusieurs indicateurs permettent d'évaluer la stabilité et l'orientation d'un TIBP :

Un faible écart-type indique qu'un TIBP est stable : L'écart-type mesure la volatilité du TIBP au fil du temps. Bien que les rendements antérieurs ne garantissent pas les résultats futurs, un faible écart-type indique une plus grande stabilité. Cela est attribuable à la stabilité accrue des rendements au fil du temps. Celle-ci est importante, car elle vous permet de vous fier davantage aux valeurs que vous donnez en aperçu. Au cours des 10 dernières années, l'écart-type du TIBP de la Sun Life a été de 0,38 %.

Les taux des obligations du gouvernement du Canada sont les principaux indicateurs de l'orientation potentielle du TIBP. Étant donné la forte pondération de placements à revenu fixe dans tous les comptes des contrats avec participation des assureurs canadiens, il y a une forte corrélation entre le TIBP et le taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans. En général, une baisse du taux des obligations du gouvernement du Canada entraîne une baisse progressive du TIBP de chaque assureur. En revanche, une hausse du taux des obligations du gouvernement du Canada entraîne une hausse progressive du TIBP de chaque assureur. Cependant, il est important de noter que les changements dans le taux des obligations n'indiquent pas l'ampleur des changements du TIBP. Cela s'explique par le fait que d'autres placements ont un effet sur le TIBP, tels que les titres immobiliers et les actions. Nous utilisons un processus d'uniformisation de manière à réduire la volatilité, et nous n'évaluons pas le TIBP à la valeur de marché.

Chaque assureur estime l'orientation du TIBP, en fonction de son analyse. Cette information importante aide les conseillers et les Clients à comprendre ce qui explique l'écart entre le TIBP projeté et le TIBP réel d'un assureur. La Sun Life a été le premier assureur à fournir cette information dans un article intitulé Aperçus de contrats d'assurance-vie entière avec participation. Nous croyons que, par prudence, les conseillers devraient fournir à leurs Clients un aperçu comprenant divers scénarios de l'orientation potentielle du TIBP, notamment le TIBP réel moins 1 %.







# Qu'en est-il du rendement du compte des contrats avec participation de la Sun Life?

Le calcul du rendement du marché du compte des contrats avec participation de la Sun Life tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de l'actif du fonds. Cependant, le TIBP n'utilise pas les rendements de certains actifs évalués à la valeur de marché, tels que les placements à revenu fixe détenus jusqu'à leur échéance, pour déterminer le montant des participations qui est versé sur une base annuelle. C'est ainsi parce que le passif du compte des contrats avec participation a une duration longue. Nous effectuons donc des placements à long terme. De plus, le TIBP reflète tant les rendements uniformisés des dernières périodes que les rendements projetés des placements (à court terme). C'est ce qui explique pourquoi le rendement du compte des contrats avec participation ne devrait pas être utilisé comme indicateur de l'orientation du TIBP.

La corrélation ne démontre pas la relation de causalité entre deux variables, mais elle démontre si leurs évolutions coïncident. La corrélation est mesurée sur une échelle allant de -1 à +1. Une valeur de -1 signifie que deux variables évoluent en directions opposées. Une valeur de +1 indique qu'elles évoluent de manière synchronisée. Une valeur de 0 signifie qu'il n'y a aucune corrélation entre les deux variables. Le rendement du compte des contrats avec participation de la Sun Life et le TIBP ont une corrélation de -0,06 sur 10 ans (utilisation d'un décalage d'un an dans le rendement du compte des contrats avec participation). Cela démontre qu'il est peu pertinent de comparer le rendement du marché du compte des contrats avec participation au TIBP.

Au sein du secteur, la méthode de calcul des rendements ne semble pas uniforme. Certains assureurs utilisent la valeur comptable moyenne pour déterminer le rendement des placements à revenu fixe, tout en évaluant d'autres actifs à la valeur de marché. D'autres déclarent un rendement uniformisé, mais omettent de fournir des précisions sur leur méthode d'uniformisation.

Nous espérons que les Clients et les conseillers trouveront que l'information que nous fournissons est claire et utile et qu'elle leur permettra de mieux comprendre notre compte des contrats avec participation. Pour plus de renseignements, communiquez avec votre représentant à la Sun Life.

Rendement du compte des contrats avec participation de la Sun Life et TIBP, et taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans

Année	TIBP	Rendement	Taux d'intérêt des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans
2012	7,15 %	7,86 %	2,33 %
2013	7,15 %	2,41 %	2,72 %
2014	6,75 %	10,96 %	2,60 %
2015	6,75 %	2,56 %	2,02 %
2016	6,75 %	5,32 %	1,80 %
2017	6,25 %	6,00 %	2,18 %
2018	6,25 %	2,65 %	2,33 %
2019	6,25 %	10,27 %	1,73 %
2020	6,25 %	9,10 %	1,08 %
2021	6,00 %	5,80 %	1,80 %
2022	6,00 %		
Moyenne <sup>2</sup>	6,44 %	6,29 %	2,06 %
Corrélation décalée³ entre la valeur et le TIBP		-0,06	0,68
Corrélation entre la valeur actuelle⁴ et le TIBP		-0,17	0,58
Écart-type 1,2	0,38 %	3,19 %	0,48 %

- Pour plus d'informations, voir notre article intitulé <u>L'avantage concurrentiel : l'écart-type</u> qui traite de l'écart-type du TIBP.
- Les résultats du calcul de la moyenne et de l'écart-type indiqués dans le tableau ci-dessus sont fondés sur les 10 valeurs annuelles les plus récentes, lesquelles figurent aussi dans le tableau.
- 3 Le calcul de la corrélation décalée est fondé sur les valeurs du TIBP pour la période allant de 2013 à 2022, et sur les valeurs des rendements ou des taux des obligations du gouvernement du Canada pour la période allant de 2012 à 2021.
- 4 Le calcul de la corrélation actuelle est fondé sur les valeurs du TIBP, des rendements ou des taux des obligations pour la période allant de 2012 à 2021.

